

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mai 2021

SÉCURITÉ CIVILE ET VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS - (N° 4154)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 429

présenté par
M. Gaultier

ARTICLE 31

Après le mot :

« œuvre »

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 8 :

« sur l'ensemble du territoire. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

limiter l'expérimentation à une zone de défense risquerait de faire perdre encore davantage de temps à ce dossier et de plus une zone de défense n'est pas assez représentative, c'est pourquoi cet amendement vise à conforter la validité de cette expérimentation en l'étendant à l'ensemble du territoire.